

COMPOSANTES DE LA FORMATION

BC01 : Préparation et animation de cycles de séances d'athlétisme dans le domaine « Athlé Forme Santé » (Option A)

BC02 : Préparation et animation de cycles de séances d'athlétisme en « Ecole d'Athlé » (Option B)

BC03 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

BC04 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives



EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
- Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation. Un certificat médical de non-contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'athlétisme datant de moins de trois mois.
- Être âgé de 18 ans minimum à l'entrée en formation.
Présenter une lettre de motivation faisant part de son projet d'activité(s) professionnelle(s) (rémunérée) d'encadrement de l'athlétisme en lien avec la recherche d'obtention du CQP Animateur d'Athlétisme.
- Option « Athlé Forme Santé » :
 - Présenter une attestation de sa capacité à courir sans s'arrêter un minimum de 45 mn en parcourant une distance minimum de 7km – attestation délivrée et signée par un éducateur sportif titulaire d'une carte professionnelle permettant l'encadrement de l'athlétisme ou par un président de club de la Fédération Française d'Athlétisme.
 - Attester de sa capacité à réaliser 6.5km en 1h en Marche Nordique – attestation délivrée et signée par un éducateur sportif titulaire d'une carte professionnelle permettant l'encadrement de l'athlétisme ou par un président de club de la Fédération Française d'Athlétisme.

CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site du Ministère : www.sports.gouv.fr

PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CQP Animateur d'Athlétisme
CONDITIONS D'EXERCICE	Option école d'athlé : Encadrement en autonomie de séances collectives et individuelles d'activités de découverte et d'initiation de l'athlétisme, jusqu'au premier niveau de compétition. Option athlé loisirs : Encadrement en autonomie de séances collectives et individuelles d'activités de découverte, d'initiation et d'entretien pour tout public pratiquant l'athlétisme loisirs, dont la marche nordique.
LIMITES DES CONDITIONS D'EXERCICE	Option école d'athlé : Pour des publics de moins de 16 ans. Dans la limite de 20 pratiquants Option athlé loisirs : À l'exclusion des pratiques compétitives

